

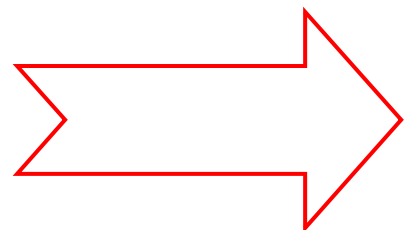
## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE NOTE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous allez déposer un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience.

Vous voudrez bien vous reporter au verso de la présente note pour connaître les instructions correspondant au(x) diplôme(s) postulé(s) et relatives aux dates limites et modalités de dépôt du livret 2.

Quel que soit le diplôme choisi, il est fortement conseillé, si vous ne le déposez pas directement au service concerné, de procéder à **un envoi sécurisé** (lettre suivie, Chronopost, recommandé simple ou avec accusé de réception...) à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
**Division des Examens et Concours**  
*(préciser également le bureau concerné en fonction du diplôme postulé)*  
**20, boulevard d'Alsace - Lorraine**  
**80063 AMIENS CEDEX 9**



DIPLÔME	MODALITES DE DEPÔT DU LIVRET 2	INSCRIPTION SUR INTERNET LORS DU DEPÔT	DATES DE DEPÔT ET D'INSCRIPTION	SESSIONS DE JURYS V.A.E.	SESSION DE RATTACHEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE
<b>Brevet de Technicien Supérieur (BTS)</b>	2 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé sur clé USB ou par messagerie à : <a href="mailto:postbac@ac-amiens.fr">postbac@ac-amiens.fr</a>	<b>PAR INTERNET</b> sur le site de l'académie d'Amiens <a href="http://www.ac-amiens.fr">www.ac-amiens.fr</a> ( <i>Examens puis Registres d'Inscription</i> )	DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 SEPTEMBRE	OCTOBRE-NOVEMBRE	JUIN	<b>Bureau des examens post-baccalauréat (DEC5)</b> <b>03.22.82.39.68</b> ou <b>03.22.82.39.61</b>
			DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 DECEMBRE	FEVRIER-MARS		
<b>Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DECESF)</b>	2 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé sur clé USB ou par messagerie à : <a href="mailto:postbac@ac-amiens.fr">postbac@ac-amiens.fr</a>	aucune inscription sur Internet n'est demandée	DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 SEPTEMBRE	OCTOBRE-NOVEMBRE	SEPTEMBRE	
			DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 DECEMBRE	FEVRIER-MARS		
<b>Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)</b>	2 exemplaires papier DEME - DEES 3 exemplaires papier DEETS + 1 exemplaire dématérialisé sur clé USB ou par messagerie à : <a href="mailto:postbac@ac-amiens.fr">postbac@ac-amiens.fr</a>	<b>PAR INTERNET</b> sur le site de l'académie d'Amiens <a href="http://www.ac-amiens.fr">www.ac-amiens.fr</a> ( <i>Examens puis Registres d'Inscription</i> )	DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 SEPTEMBRE	DECEMBRE	JUIN	
<b>Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)</b>						
<b>Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)</b>						
<b>Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)</b>	2 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé sur clé USB ou par messagerie à : <a href="mailto:postbac@ac-amiens.fr">postbac@ac-amiens.fr</a>	<b>PAR INTERNET</b> sur le site de l'académie d'Amiens <a href="http://www.ac-amiens.fr">www.ac-amiens.fr</a> ( <i>Examens puis Registres d'Inscription</i> )	Les dates exactes de dépôts livrets sont définies chaque session par arrêté et mise à jour en octobre-novembre sur le site académique <a href="http://www.ac-amiens.fr">www.ac-amiens.fr</a>	MAI-JUIN		
<b>Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)</b>				NOVEMBRE		
<b>Baccalauréat professionnel (BCP)</b>	2 exemplaires papier	<b>PAR INTERNET</b> sur le site de l'académie d'Amiens <a href="http://www.ac-amiens.fr">www.ac-amiens.fr</a> ( <i>Examens puis Registres d'Inscription</i> )	DU 1 <sup>ER</sup> AU 15 SEPTEMBRE	OCTOBRE-NOVEMBRE	JUIN	
<b>Brevet professionnel (BP)</b>						
<b>Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)</b>						
<b>Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP)</b>						
<b>Mention Complémentaire (MC IV et V)</b>			DU 15 DECEMBRE AU 15 JANVIER	MARS-AVRIL		